



DEPARTEMENT DE LA REUNION  
**VILLE DU PORT**



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 3 octobre 2023**

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 06

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 06

Nombre de votants : 31

**OBJET**

**Affaire n° 2023-127**

**ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS DE  
FONCTIONNEMENT ET  
D'INVESTISSEMENT AUX  
ASSOCIATIONS**

**ANNEE 2023**

**NOTA** : le Maire certifie que la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 25 septembre 2023.

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**, le mardi trois octobre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec, 1ère adjointe.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup> adjointe, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

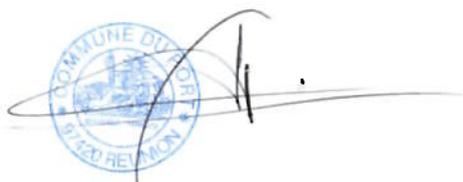
**Absents représentés** : M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint par M. Franck Jacques Antoine, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec, M. Alain Iafar par Mme Brigitte Laurestant, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme Paméla Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

**Arrivée(s) en cours de séance** : Néant.

**Départ(s) en cours de séance** : Mme Annie Mourgaye à 17 h 44 (affaire n° 2023-126).

**Absents** : M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

**LE MAIRE**

  
Olivier HOARAU

.....  
.....

Affaire n° 2023-127

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET  
D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS  
ANNEE 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2021-158 du 15 novembre 2022 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

**Vu** les délibérations du conseil municipal n° 2023-026 au n° 2023-035 du 09 mars 2023 portant attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2023-057 du 04 avril 2023 portant attribution de subvention en fonctionnement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2023-080 du 4 juillet 2023 portant attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2023-097 du 1<sup>er</sup> août 2023 portant attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** la démarche volontariste de la Ville en faveur de la structuration et de redynamisation du tissu associatif ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 20 septembre 2023 ;

**M. Wilfrid Cerveaux ne prend pas part au vote.**

*Après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'approuver l'attribution et le versement des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023 aux associations selon le tableau présenté dans le rapport ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le 16/10/2023

ID : 974-219740073-20231003-DL\_2023\_127-DE



**Article 2** : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**

Olivier HOARAU

The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNE DE ORLÉANS' with a central emblem. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp. Below the stamp, the name 'Olivier HOARAU' is printed in a blue, sans-serif font.



## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS

**ANNEE 2023**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement dans le cadre de la campagne associative 2023 en complément des dotations allouées en mars 2023 (délibérations n° 2023-026 à n° 2023-035), avril 2023 (délibération n° 2023-057), juillet 2023 (délibération n° 2023-080) et août 2023 (délibération n° 2023-097).

Depuis 2015, la ville de Le Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration et de redynamisation de son partenariat avec le tissu associatif. Elle entend ainsi renforcer l'accompagnement de l'action associative et élargir l'assiette des bénéficiaires de ses dispositifs.

6 associations ont présenté des demandes de subvention.

Au regard de la pertinence des projets présentés et de leur adéquation avec les orientations sectorielles de la Municipalité, il est proposé au conseil municipal d'attribuer des subventions nouvelles et/ou complémentaires en fonctionnement et en investissement selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT		
ASSOCIATIONS	NOUVELLES ATTRIBUTIONS	ACTIONS CONCERNEES
ORGANISATION PORTOISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES - OPIAPA	25 000 €	Favoriser le bien-être psychique des personnes âgées de la commune par la mise en place d'activités, de manifestations, d'animations et d'évènements Favoriser le développement de la pratique sportive libre et adaptée Renforcer l'offre de services en direction des séniors en les accompagnant dans leurs démarches administratives Lutter contre la fracture numérique
ARAJUFA	4 500 €	Ecoute, information, soutien sur le territoire de la Ville du Port Intervention au pôle administratif et de citoyenneté de la Rivière des Galets
BLUE FAMILY	9 000 €	Favoriser la santé et le bien être des proches aidants d'enfants autistes Connaître et faire connaître l'autisme
FONDATION AFRICAN MINDSET	20 000 €	Stage de gardiens de buts 20 décembre 2023

ASSOCIATION	ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE	ACTION CONCERNEE
CLUB SPORTIF PORTOIS DE BASKET BALL	10 000 €	Consolider la pratique du basket pour toutes et tous
<b>TOTAUX FONCTIONNEMENT</b>	<b>68 500 €</b>	

INVESTISSEMENT		
ASSOCIATION	ATTRIBUTION NOUVELLE	ACTION CONCERNEE
SYNERGIE PEÏ	30 000 €	Lancement de la matériauthèque Achats de matériels

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023, aux associations citées ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.